

CPR – 240913

UNIVERSITÉ DE MONCTON

COMITÉ DES PROGRAMMES DU 1<sup>ER</sup> CYCLE

Réunion du 13 septembre 2024

À distance – Microsoft Teams

**PRÉSENCES :**

Olivier Clarisse  
Monica McGraw  
Justin-Cédric Maalouf  
Mona-Luiza Ungreanu  
Stéphanie Wheaton, secrétaire  
Ouellette, Jo-Annie  
Danica Manuela Lungren

Gilles Roy, président  
Jean-François Thibault  
Gérard Poitras  
Sylvie Morin  
Demers, Mireille  
Monique Levesque  
Thomas Hodd

**PERSONNES EXCUSÉES :**

Mohammed Lamine Fayçal Bellaredj  
Lauriane Laforge  
Koffi, Dibi Jean Baptiste

Simon Thériault  
Francis Bourgoïn  
Lancôt, Gabrielle

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Le président souhaite la bienvenue aux membres et bonne rentrée des cours, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 13 h 30. Il souligne l'arrivée de nouveaux membres au comité.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**R : 01-CPR240913**

Jean-François Thibault, dûment appuyé de Thomas Hodd, propose :

*« Que l'ordre du jour soit adopté ».*

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CPR-240517  
R:02-CPR240913**

Sylvie Morin, dûment appuyée d'Olivier Clarisse, propose :

*« Que le procès-verbal soit adopté ».*

Vote sur R02                      unanime                      ADOPTÉE

**4. Lignes directrices pour la préparation de résultats d'apprentissage des programmes -  
Présentation - Elizabeth Dawes**

La Vice rectrice adjointe à l'enseignement et à la recherche présente les Lignes directrices pour la préparation de résultats d'apprentissage des programmes, un document dans lequel on retrouve l'approche pour développer les RAP, la démarche et le calendrier de mise en œuvre. Les unités seront appelées à faire l'inventaire des résultats d'apprentissage dans chacun des cours obligatoires à leurs programmes, pour ensuite faire remonter les résultats d'apprentissages généraux pour les programmes. Ces résultats devront mener à un minimum de dix finalités, dont huit établies par la CESPМ selon le niveau d'études, et deux reliées à la Stratégie, soient la créativité et l'engagement. Il se peut que certains programmes aient plus de finalités. Une fois que l'exercice aura été effectuée par les unités selon un calendrier préétabli pour les quatre prochaines années, et validée par la Faculté, les projets de rédaction de RAP seront présentés au CPR comme étape finale de validation. Les finalités seront affichées au Répertoire. Les lignes directrices seront également présentées au Sénat.

**R:03-CPR240913**

Jean-François Thibault, dûment appuyé de Monique Levesque, propose:

*« Que le CPR adopte les Lignes directrices pour la préparation de résultats d'apprentissage des programmes. »*

Vote sur R03                      unanime                      ADOPTÉE

**5. Lignes directrices pour la préparation de résultats d'apprentissage des cours**

En absence de l'auteur du document, Francis Bourgoïn, le président présente les Lignes directrices pour la rédaction des résultats d'apprentissage des cours, qui se veut l'aboutissement de travaux sur le sujet depuis quelques années. Les Lignes directrices présentent les différentes taxonomies que peuvent utiliser les unités, selon leur domaine. Elles identifient les principes à suivre lors de l'application de la taxonomie, notamment selon le niveau des cours. Les membres du Comité sont heureux de constater que les Lignes directrices s'ouvrent à plus d'une taxonomie, et proposent que la banque de verbe soit mise à jour annuellement selon l'évolution des connaissances.

**R : 04-CPR240913**

Monique Levesque, appuyée de Monica McGraw, propose :

*« Que le CPR adopte les Lignes directrices pour la rédaction des résultats d'apprentissage et en fasse la promotion auprès des unités. »*

Vote sur R04                      unanime                      ADOPTÉE

**6. Modifications aux programmes de B. Sc. spécialisation en biologie**

Le président explique que l'unité souhaite apporter des modifications à la feuille de route de son programme. Notamment, le département de biologie propose d'enlever le cours BICH2023, un cours obligatoire des disciplines connexes, et le remplacer par un cours à option. De plus, certains cours de niveau 2000 seront reportés à la 3e année du programme, alors que des cours de niveau 2000 typiquement vus en 3e année seront proposés en 2e année. Une discussion s'ensuit sur la question du niveau du cours, et la séquence dans laquelle ce cours est placé dans le programme. Les membres du Comité auraient une préférence que le niveau du cours reflète l'année à laquelle le cours devrait être suivi par les personnes étudiantes. Cependant, au-delà de la cohérence entre le sigle et l'année d'offre, est surtout le besoin que les résultats d'apprentissage des cours soient appropriés pour le moment auquel la personne étudiante aura à suivre le cours au sein de son programme.

**R:05-CPR240913**

Jean-François Thibault, dûment appuyé d'Olivier Clarisse, propose:

*« Que le CPR accepte les modifications mineures aux profils du B.Sc. spécialisation en biologie (régimes régulier et coop). »*

Vote sur R05                      unanime                      ADOPTÉE

**R:06-CPR240913**

Sous réserve de modifications à apporter aux résultats d'apprentissage, Olivier Clarisse, dûment appuyé de Sylvie Morin, propose:

*« Que le CPR accepte les modifications aux cours BIOL4241 et BIOL4243. »*

Vote sur R06                      unanime                      ADOPTÉE

- 7. Création du B.A. (majeure en environnement et géographie) et de la mineure en environnement et géographie** - Documents à suivre - Première lecture / Présentation du projet par Guillaume Fortin au CPR-241018.

REPORTÉ

- 8. AFFAIRES NOUVELLES**

- 9. PROCHAINE RÉUNION : 18 octobre 2024 à 13 h 30**

- 10. CLÔTURE de la réunion à 15 h 30.**